

# Responsabilité Environnementale & Sociale des Entreprises du Territoire néo-aquitain

## RESET

Du 1 octobre 2018 au 30 septembre 2021



- \* Responsables du projet : Patrice CASSAGNARD (CATT) et Arnaud LECOURT (CRAJ)
- \* Chercheurs : Laurent BLOCH (CRAJ), Jean-Marie CARDEBAT (LAREFI, Univ. Bordeaux), Camille CONTRERAS (CATT), Carole HARITCHABALET (CATT), Jacques JAUSSAUD (CATT), Florence LACHET-TOUYA (CATT), Clara LAVIELLE (CRAJ), Eric MILLIOT (CEREGE, IAE Poitiers), Sophie NIVOIX (CEREGE, Univ. Poitiers), Romain OLLARD (ISC-EPRED, Univ. Poitiers), Eduardo ORTAS (Univ. Saragosse), Olivier PERON (CATT), Ronan RAFFRAY (IRDAP, Univ. Bordeaux), Karine RODRIGUEZ (CRAJ), Jan SCHAAPER (CEREGE, IAE Poitiers)

## Projet :



Les laboratoires du CATT et du CRAJ ont obtenu conjointement un financement de la région Nouvelle Aquitaine pour mener à bien un projet d'études des pratiques de responsabilité sociale et environnementale des entreprises (RSE) installées en territoire néo-aquitain ainsi qu'un projet de construction d'un réseau de recherche pluridisciplinaire sur ce territoire.

Leurs réflexions initiales découlent d'un double constat :

- tout d'abord, bien qu'étant un sujet de recherche, les contours de la RSE ne sont pas précisément identifiés dans sa dimension volontaire/involontaire. Pour beaucoup, les politiques de RSE ne concernent que des mesures prises volontairement par les firmes que ce soit dans le domaine social et/ou environnemental (norme ISO 26000, labels visant la transparence des pratiques RSE, etc.), alors que pour d'autres, elles font plutôt écho à une responsabilité plus contrainte, liée à des lois (loi NRE par exemple), des normes ou des réglementations diverses suivant les pays et les secteurs où elles opèrent. Cette double vision répond à une dichotomie *soft law* (non contraint) / *hard law* (contraint) dont la frontière n'est parfois pas très bien établie ; elle intéresse à la fois les sciences juridiques, les sciences de gestion et les sciences économiques.

- Ensuite, en France, 60,4% des entreprises de plus de 9 salariés disent ne pas connaître la RSE et plus les entreprises sont petites et moins elles sont informées sur le sujet. Dans ce cadre, la RSE est inévitablement vue par la majorité des firmes françaises comme une contrainte sans forcément en percevoir des gains économiques et sociaux tangibles. En conséquence, aujourd'hui tout juste plus d'un quart des firmes déclarent s'impliquer réellement dans des actions responsables (et ce sont majoritairement des grandes entreprises).

Au regard de ces deux constats, le projet apporte une réflexion pluridisciplinaire sur la nécessité d'avoir une stratégie territoriale de la RSE en tenant compte de la taille des entreprises. Notre ambition est de fournir un état des lieux de la RSE contrainte et non contrainte et une compréhension des mécanismes qui initient ce genre d'investissement sur notre territoire. En plaçant au cœur de la problématique cette opposition contraint/non contraint, un travail de définition et de recensement large des pratiques socialement responsables est prévu avec la prise en compte de toutes les firmes (peu importe leur taille) en considérant qu'elles sont impliquées à des degrés divers dans les pratiques de RSE (même sans le savoir). Les données recueillies seront analysées économétriquement à l'aide d'un modèle mathématique préalablement construit. Notre réseau de chercheurs et d'entreprises ainsi que les résultats attendus de ce projet constitueront une aide à la décision précieuse pour les pouvoirs publics locaux et régionaux ainsi que les entreprises de toute taille souhaitant promouvoir et tirer profit des bonnes pratiques sur le plan social et environnemental.

## Commanditaire :

Région Nouvelle Aquitaine 

## Partenaires :



APE\$A

CEPyA : Cluster des Entreprises des PYrénées Adqu



ERMES



Université de Bordeaux



Université de Poitiers



Universidad Zaragoza

**Durée :**

36 mois